

Compte rendu et Relevé de décision

Comité de Pilotage n°2 du 28 mars 2018

Présents ou représentés :

JM PALAZZI – Directeur OEC

M ANTONETTI - ADEC

B ANDREANI – CPME

P BATTESTI – OEC

A BELGODERE – Université de Corse

C BOLLEYN - DRAAF

JM BONA – OEC

T. CAMPANA - OEC

A M CELLI – CTRC Corse

JD CESARI – ATC

C. GUADAGNINI – Cors'Activ

R.M REBOUT – Cors'Activ

A HONOREZ – OEHC

E LEMONNIER – DRAAF –SRAL

JM MASINI - CODIM

JM PEDINIELLI – Seconde Chance

J PROSPERI – CCI 2B

R ROGHE – AAC

L. SARGENTINI – ADEC

M. SCOTTO - ADEC

Excusés:

CTC: Mme Acquaviva

ADEME – C FABRE / PO Filippi

Ouverture de la séance

JM PALAZZI ouvre les travaux en rappelant les enjeux de l'EC en Corse. Il invite R. ROGHE et JM PEDINIELLI (AAC et Seconde Chance) à présenter les conclusions du diagnostic en voie de finalisation et les pistes d'orientations stratégiques qui s'en suivent.

Définition et approche sémantique de l'Economie Circulaire

Après avoir défini et rappelé les points de sémantiques des sept piliers de l'Economie Circulaire ; il est rappelé la nécessité de s'approprier ce nouvel enjeu et plus particulièrement l'importance des études préliminaires de type ACV, passage nécessaire en vue de la mise en œuvre de l'Economie Circulaire au sein des entreprises, ou territoires.

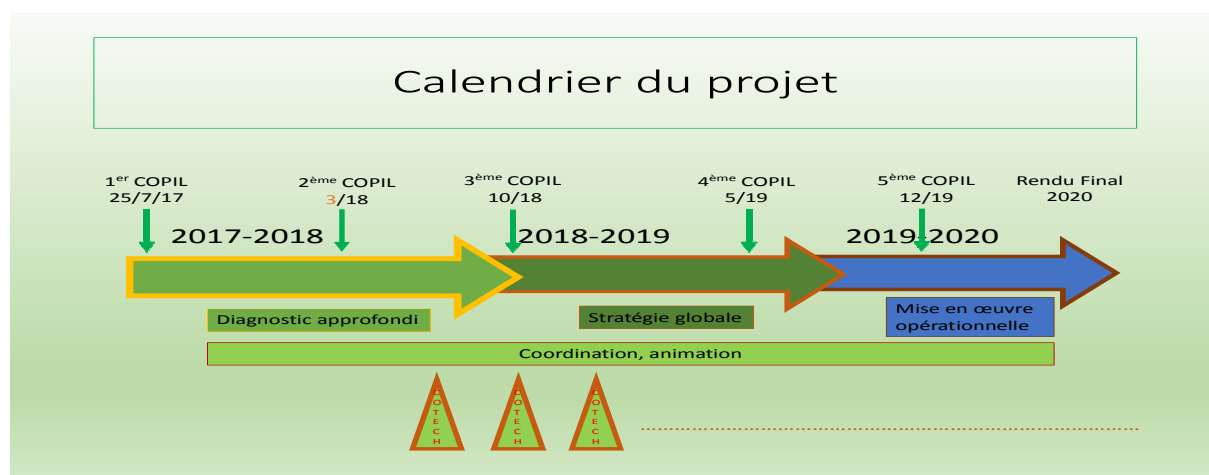
Il est rappelé utilement à ce stade de la présentation la pensée de l'économie circulaire qui est la suivante :

« C'est un retour positif, moderne à ce qui a fait l'humanité pendant des millénaires : avoir l'intelligence de la Ressource, exploiter ce que nous donne la planète comme des biens à protéger et à optimiser. Chaque kilo, chaque litre d'une Ressource est précieux, formidable par tout ce qu'il nous apporte. Chaque Ressource est à préserver, à transmettre, à faire circuler d'homme à homme, d'usage en usage, de génération en génération ».

L'Economie Circulaire se traite toujours en Amont des process.

Elle est formalisée depuis 2015 dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Objectifs et calendriers :



- Phase 1 : Diagnostic approfondi (COPIL 1)
- Phase 2 : Proposition d'une stratégie globale (COPIL 2)
- Phase 3 : mise en œuvre opérationnelle (Mise en œuvre d'opérations pilotes)

Le Diagnostic Economie Circulaire

Après avoir rappelé les méthodes et techniques d'enquêtes et d'entretiens, l'analyse statistique réalisée démontre la prééminence de l'Agroalimentaire et du BTP et de l'eau.

Situation et Facteurs d'évolutions de l'EC en Corse

- Appropriation minimale de l'EC en Corse au sein des entreprises et des territoires
- L'éco-conception reste pour l'instant l'affaire des fournisseurs extérieurs plutôt que des donneurs d'ordre
- Promouvoir l'EC en Corse au sein des territoires et des filières (bonnes pratiques, ateliers techniques..) : sensibilisation, information par les enjeux économiques
- Une gouvernance à construire ensemble avec des objectifs restant à définir par la CDC (que veut-on faire ? ou aller ?) en optimisant les actions OEC/ADEME.
 - Elle se met progressivement en place et se prédéfinira dans le cadre des COTECH.
 - Flou ou insuffisance des aides financières disponibles /Enjeux et objectifs de l'EC et de la loi sur la transition énergétique.
- L'Eco-conception reste l'affaire des fournisseurs extérieurs plutôt que des donneurs d'ordre.
- Les domaines à traiter prioritairement :
 - Le BTP
 - L'Agri-agro
 - Le tourisme
 - L'eau
 - ...

Mise en œuvre et objectifs des COTECH (Comités Techniques) ou le moyen de créer un écosystème favorable à l'EC et adapté à

- Au regard de 5 types de territoires juxtaposables et reproductibles
 - Urbain/périurbain/rural/rural désertifié/Zone touristique.
 - **Identifier** les « effets levier » nécessaires pour amorcer une démarche d'EC
 - **Constituer** des groupes de travail pratiques (ateliers) par l'imbrication d'entreprises, de filières, de secteurs...
 - **Amener** une réflexion sur l'éco-conception et la promouvoir sur les territoires (éco conception de type non industrielle)
- Constituer un Cluster : dont les COTECH sont l'antichambre pour :
 - Outil de coproduction
 - De promotion et de sensibilisation, d'animation
 - Former et informer
 - Etre un espace d'attractivité technologique et scientifique
- Thématiques potentielles du Cluster (base de constitution : plus petit dénominateur commun)
 - BTP /Tourisme/Production Alimentaire/Ressources naturelles : Dynamisations des EIT
 - Activités liées à la mer

Relevé de décisions :

- Nécessité de :
 - *Poser les jalons d'une Gouvernance pour initier et infuser une dynamique d'EC sur le territoire devant être approprié par chaque acteurs privé et public afin d'assurer une durabilité.*
 - *Tracer une feuille de route vu la transversalité de l'EC par la CTC en « incitant chacun à porter sa pierre à l'édifice » selon ses attributions et moyens.*
 - *Accentuer la prise de conscience et la sensibilisation envers acteurs publics et privés vis-à-vis de l'EC.*
- *Initier avec l'ADEC et dans le cadre de la semaine du développement durable une journée dédiée à l'EC (fin mai – début juin)*